

Accidentologie en Ille-et-Vilaine de 2013 à 2017

	Tous usagers	Evolution 2013/2017	18-24 ans	Evolution 2013/2017
Accidents	3959	+18,8%	1462	+16,8%
Tués	258	+20,0%	47	-22,2%
Blessés	5000	+10,5%	1164	+8,1%
Hospitalisés	1752	+15,7%	358	-9,6%

Entre 2013 et 2017, 37 % des accidents corporels et 29 % des accidents mortels impliquent un jeune de 18-24 ans.

Le nombre d'accidents impliquant un jeune de 18-24 ans augmente dans des proportions équivalentes au nombre d'accidents tous usagers confondus. En revanche, bien que le nombre blessés hospitalisés* et de tués** augmente (respectivement +16% et +20%), le nombre de jeunes blessés hospitalisés et tués diminue de respectivement 10% et 22%.

* Un blessé hospitalisé est une victime hospitalisée plus de 24 heures.

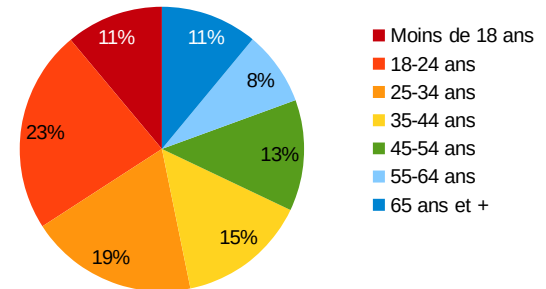
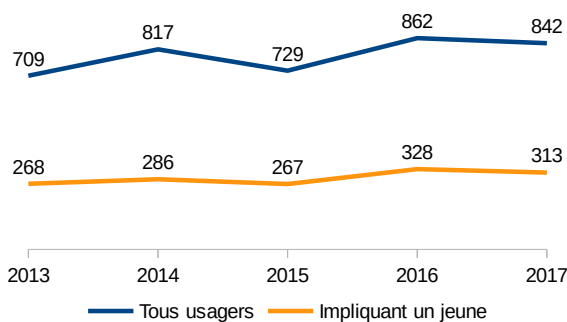
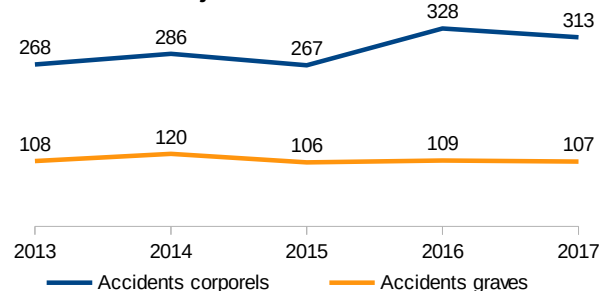
** Un tué est une victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours après l'accident.

En Ille-et-Vilaine, la classe d'âge des usagers de 18 à 24 ans représente 10 % de la population (recensement INSEE de 2014). Pourtant, cette classe d'âge est la plus accidentée, **23 % des usagers accidentés ont entre 18 et 24 ans.**

La part des 18-24 ans tués est également importante. Elle représente **18 % des usagers tués**, soit la deuxième part la plus importante après les plus de 65 ans qui représentent 30 % des tués.

La mortalité routière est la première cause de décès chez les jeunes adultes (un quart des décès des 15-24 ans en France), loin devant les suicides et autres mortalités accidentelles.

Source : Inserm-CépiDc

Usagers accidentés selon l'âge

Evolution du nombre d'accidents corporels

Evolution des accidents impliquant un jeune en Ille-et-Vilaine


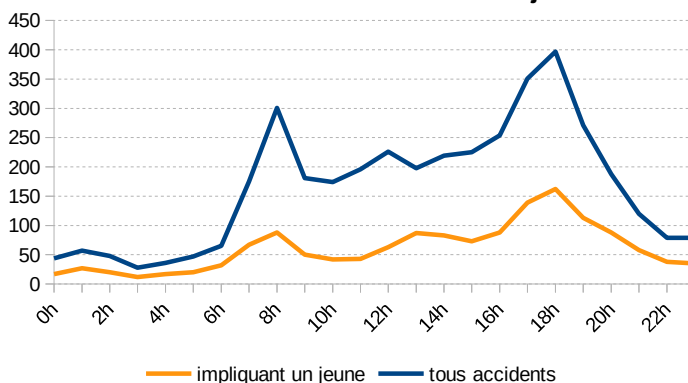
Le nombre d'accidents tous usagers et le nombre d'accidents impliquant un jeune suivent la même tendance sur les 5 ans. En effet, **la part d'accidents impliquant un jeune dans l'ensemble des accidents est stable autour de 37 %.**

Alors que le nombre d'accidents graves* impliquant un jeune reste relativement stable de 2013 à 2017, le nombre d'accidents corporels impliquant un jeune, connaît des variations avec une forte augmentation entre 2015 et 2016 (+23 %).

Par ailleurs, le nombre d'accidents mortels impliquant un jeune varie très peu avec environ **14 accidents mortels par an.**

La gravité des accidents est moins importante chez les jeunes avec 38 % d'accidents graves contre 43 % toutes catégories d'âges confondus.

*accident avec au moins un tué ou blessé hospitalisé

Nombre d'accidents selon l'heure de la journée

CHIFFRES CLÉS :

La mortalité routière est la première cause de décès chez les jeunes

3 accidents mortels sur 10 impliquent un jeune de 18-24 ans

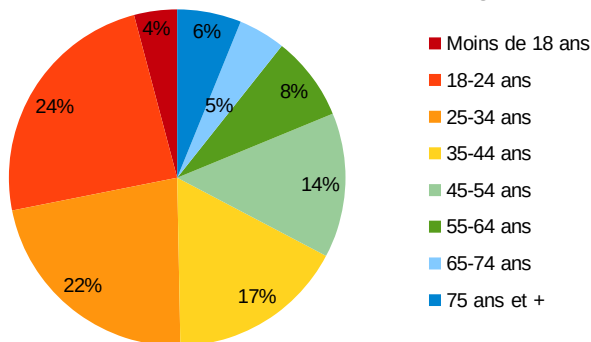
En moyenne par an, 9 jeunes sont tués sur les routes

46 % des accidents se produisant entre 7h et 21h impliquent un jeune

Les accidents tous âges confondus se concentrent sur les heures de pointe du matin et du soir tandis que les accidents impliquant un jeune sont plus répartis tout au long de la journée.

La part d'accident impliquant un jeune est plus importante la nuit : **presque la moitié des accidents entre 21h et 7h impliquent un jeune contre un tiers entre 7h et 21h.**

Répartition des conducteurs / piétons présumés responsables de l'accident selon l'âge



3 infractions sur 10 commises par les jeunes conducteurs présumés responsables de l'accident sont liées à la vitesse soit une part supérieure à l'ensemble des conducteurs présumés responsables (un quart des infractions sont liées à la vitesse). Ces excès de vitesse s'ajoutent souvent à d'autres infractions et sont alors facteurs d'aggravation des accidents.

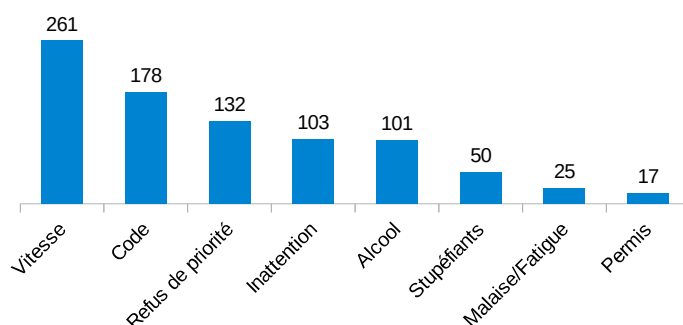
Dans un quart des accidents mortels avec infraction liée à la vitesse, le conducteur présumé responsable est âgé de 18 à 24 ans.

Les jeunes sont plus souvent présumés responsables que les autres classes d'âge : **un quart des usagers présumés responsables de l'accident a entre 18 et 24 ans.**

Le jeune conducteur est présumé responsable dans 58 % des accidents mortels dans lesquels il est impliqué.

65 % des conducteurs ou piétons présumés responsables d'un accident impliquant un jeune de 18-24 ans ont entre 18 et 24 ans.

Infractions commises par les jeunes conducteurs ou piétons présumés responsables de l'accident



La part de jeunes accidentés en 2-roues est 1,5 fois supérieure à la part d'usagers accidentés en 2-roues toutes catégories d'âge confondues.

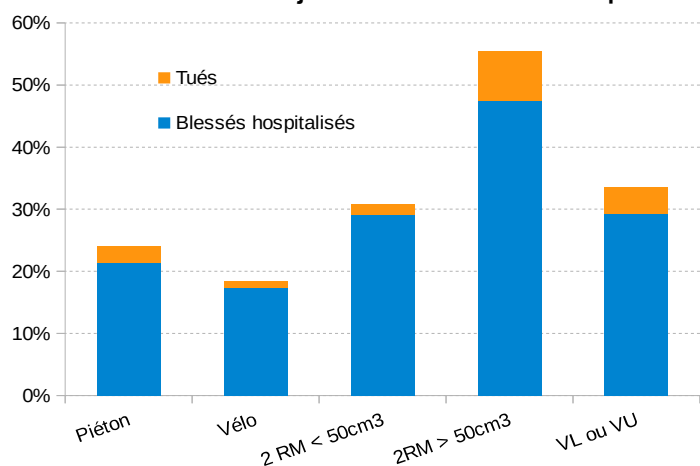
A l'inverse, la part de piétons accidentés est deux fois moins importante chez les jeunes que pour la totalité des usagers (7 % contre 13%).

Les accidents en 2-roues motorisé supérieur à 50 cm³ présentent un gravité particulièrement importante. En effet, **plus de la moitié des jeunes usagers de ce type de véhicules sont tués ou hospitalisés plus de 24 heures.**

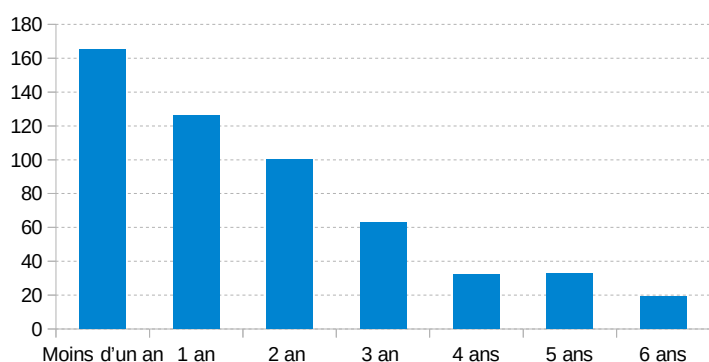
L'étude du nombre d'accidents en fonction de l'ancienneté du permis du conducteur présumé responsable montre une nette diminution de l'accidentalité avec le nombre d'années de conduite : dès la troisième année, le risque d'accidents est plus de deux fois moins important.

L'inexpérience de la route est donc un facteur important dans les accidents impliquant un jeune.

Gravité des blessures des jeunes selon le mode de déplacement



Accidents dont le jeune conducteur est présumé responsable selon son nombre d'année de permis



CHIFFRES CLÉS :

Un quart des usagers présumés responsables d'un accident a entre 18 et 24 ans

Dans 18 % des accidents impliquant un jeune de 18-24 ans, le jeune impliqué roule à une vitesse inadaptée

Plus de la moitié des jeunes conducteurs présumés responsables de l'accident ont le permis depuis moins de deux ans